

Le 4 Pages de conjoncture hôtelière

Résultats d'avril et mai 2013

La météo et le calendrier des vacances de printemps pèsent sur la fréquentation hôtelière

Sur le bimestre avril - mai 2013, la fréquentation hôtelière est en légère baisse (- 0,8 %) par rapport au bimestre avril - mai 2012. La fréquentation de la clientèle d'affaires est en hausse (+ 1,2 %), tandis que les nuitées pour motif personnel diminuent (- 2,5 %). La baisse des nuitées des touristes français (- 3,0 %) est à nouveau atténuée par la hausse de celles des étrangers (+ 3,2 %). Cette dernière s'explique encore une fois par l'afflux de la clientèle lointaine (+ 13,6 %), tandis que la clientèle européenne repart à la baisse (- 1,3 %), en particulier les clientèles espagnoles et italiennes (- 17,4 % et - 8,1 %).

Malgré une météo peu favorable, la fréquentation reste quasiment stable sur le littoral et à la campagne. Avec les deux tiers des nuitées, la ville, en recul de 0,6 %, contribue fortement à la baisse. La fréquentation diminue nettement à la montagne (- 4,2 %), pénalisée par des vacances de printemps tardives. Globalement, les régions de l'Est de la France sont mieux orientées.

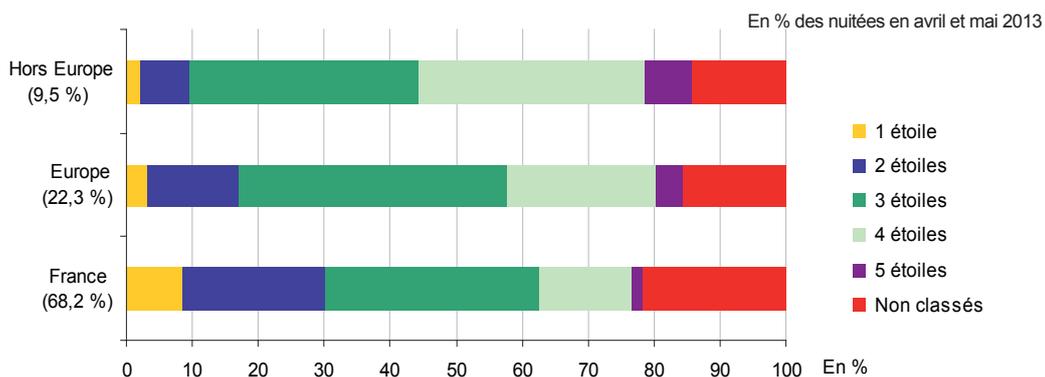
La fréquentation résiste mieux dans les hôtels classés (- 0,3 %) que dans les hôtels non classés (- 3,0 %). Le taux d'occupation atteint globalement 59,3 %, en baisse de 0,6 point par rapport au bimestre avril - mai 2012. Il augmente uniquement pour les hôtels de luxe (5 étoiles).

1. Évolution des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme selon le pays de résidence de la clientèle

Pays de résidence	En %			Poids des clientèles (nuitées d'avril et mai 2013)
	Avril - mai 2013/ avril - mai 2012	Janv. à mai 2013/ janv. à mai 2012		
Total	-0,8	-0,7	100,0	
France	-3,0	-3,3	63,3	
Étranger	3,2	4,8	36,7	100,0
Europe	-1,3	1,7	48,3	68,9
<i>dont</i> Royaume-Uni	6,7	6,1	11,9	16,6
Italie	-8,1	-7,1	4,9	7,4
Allemagne	-3,4	3,5	6,2	8,8
Espagne	-17,4	-8,7	3,7	5,6
Belgique	-4,4	-1,1	4,9	7,2
Pays-Bas	-6,2	-6,5	2,9	4,3
Suisse	-2,1	7,1	3,2	4,4
Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Islande	7,8	10,6	2,1	2,9
Russie	15,7	13,1	2,9	3,9
Amérique	6,4	8,3	11,0	15,3
<i>dont</i> États-Unis	7,2	8,8	6,9	9,6
Amérique centrale et du Sud	7,8	9,8	3,1	4,3
Asie et Océanie	23,6	16,7	10,4	13,8
<i>dont</i> Chine	64,4	50,1	2,1	2,5
Japon	1,4	0,2	2,8	4,1
Proche et Moyen-Orient (y c. Égypte)	14,3	14,2	1,6	2,2
Afrique	15,8	9,2	1,4	2,0

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Répartition des nuitées par catégorie d'hôtel, selon la zone de résidence de la clientèle



Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Le calendrier scolaire pèse sur la fréquentation de la clientèle française

Avec 34,2 millions de nuitées, la fréquentation hôtelière pour les deux mois cumulés avril - mai 2013 est en baisse de 0,8 % par rapport à avril - mai 2012. En cumul, depuis le début de l'année, la fréquentation diminue de 0,7 %.

Sur le bimestre, le recul d'ensemble s'explique par la baisse des *nuitées personnelles* (- 2,5 %), qui représentent 54 % de l'ensemble des nuitées. Cette baisse est notamment due à la réduction du nombre de ponts, le jeudi de l'Ascension se situant le lendemain du 8 mai, et par le fait que les 1^{er}, 8 et 9 mai soient positionnés pendant les vacances scolaires de printemps de la zone C (dont l'Île-de-France fait partie). Les nuitées personnelles, notamment de la clientèle française, pâtissent aussi du report d'une semaine des vacances de printemps sur le mois de mai (*cf. infra*). Elles diminuent le plus dans les hôtels non classés (- 5,4 %) et dans les 2 étoiles (- 4,7 %), même si l'ensemble des hôtels classés résiste mieux à la baisse (- 1,8 %), notamment grâce à une hausse de fréquentation dans les hôtels 1 étoile (+ 2,8 %). Les régions Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées contribuent le plus à la baisse des nuitées pour motif personnel.

En revanche, les *nuitées d'affaires* sont en hausse (+ 1,2 %) en raison d'une plus forte fréquentation dans les hôtels 2 étoiles (+ 5,2 %), 4 étoiles (+ 3,5 %) et 5 étoiles (+ 1,9 %). Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Lorraine contribuent le plus à la hausse des nuitées d'affaires.

La *clientèle française* recule de 3,0 % au cours de ce bimestre. La baisse concerne tout particulièrement l'hôtellerie 3 étoiles (- 1,6 point de contribution à la baisse) et l'hôtellerie non classée (- 1,3 point). En cumul depuis le début de l'année, le recul de la clientèle française atteint 3,3 %.

La progression de la *clientèle étrangère* (+ 3,2 %) s'explique cette fois encore par l'afflux de la clientèle lointaine (+ 13,6 %), tandis que la clientèle européenne est à nouveau en recul (- 1,3 %) après le fort rebond du bimestre précédent (+ 10,3 %). La hausse est la plus vigoureuse dans les hôtels 1 étoile (+ 27,1 %), devant les 3 étoiles (+ 5,3 %) qui représentent 38 % des nuitées de la clientèle étrangère. Les hôtels non classés enregistrent également une nette progression des nuitées étrangères (+ 5,0 %). La hausse de fréquentation de la clientèle étrangère illustre l'attractivité toujours plus forte de la région capitale qui concentre 57 % de ses nuitées (contre 55 % un an plus tôt). L'Île-de-France contribue ainsi à elle seule à 3,3 points de croissance de la fréquentation étrangère, loin devant l'Alsace (+ 0,4 point). Depuis le début de l'année, la clientèle étrangère (+ 4,8 %) constitue ainsi le principal levier de croissance de la fréquentation hôtelière.

Après un rebond, la clientèle européenne recule à nouveau

La fréquentation de la *clientèle européenne* (69 % des nuitées étrangères) repart à la baisse ce bimestre (- 1,3 %) après l'embellie du bimestre précédent (+ 10,3 %).

Les plus fortes baisses, enregistrées par les clientèles en provenance d'Espagne (- 17,4 %) et d'Italie (- 8,1 %), traduisent une nouvelle fois les difficultés économiques de ces pays. Les clientèles en provenance des pays voisins du Nord et de l'Est sont en repli plus modéré : Pays-Bas (- 6,2 %), Belgique (- 4,4 %), Allemagne (- 3,4 %) et Suisse (- 2,1 %). Les seules progressions sont le fait des clientèles russe (+ 15,7 %), scandinave (+ 7,8 %) et britannique (+ 6,7 %).

Les clientèles du Vieux Continent progressent toutefois dans l'hôtellerie 1 étoile, y compris celles globalement en recul, qui s'adaptent ainsi au contexte économique défavorable. Les clientèles scandinave, russe et britannique orientées à la hausse sont également plus présentes dans l'hôtellerie plus haut de gamme (3 étoiles et plus) et, les Anglais et les Russes, dans l'hôtellerie non classée.

Les clientèles lointaines sont toujours plus présentes

Une nouvelle fois, la forte progression des *clientèles lointaines* (hors Europe) soutient l'activité hôtelière (+ 13,6 % par rapport au bimestre avril - mai 2012). Depuis le début de l'année, la hausse s'élève à 12,0 %, soit 800 000 nuitées supplémentaires.

La clientèle asiatique est nettement plus présente (+ 23,6 %) et contribue pour 2,8 points à la hausse de la clientèle étrangère. L'affluence remarquable de la clientèle en provenance de Chine (+ 64,4 %) se poursuit au-delà de l'attrait lié au Nouvel An chinois au cours du bimestre précédent. Elle profite à toutes les catégories d'hôtels, y compris 4 et 5 étoiles, mais également à l'hôtellerie non classée. La fréquentation de la clientèle du Proche et Moyen-Orient progresse à nouveau nettement (+ 14,3 %). La clientèle japonaise augmente plus modérément (+ 1,4 %). Ces clientèles sont plus présentes que l'an passé dans les hôtels 1 à 3 étoiles, ainsi que dans les hôtels non classés.

La clientèle américaine progresse à nouveau (+ 6,4 %), mais moins fortement que le bimestre précédent (+ 12,7 %), grâce aux touristes en provenance des États-Unis (+ 7,2 %) et d'Amérique centrale et du Sud (+ 7,8 %). Les Canadiens sont en revanche moins présents (- 2,1 %). Dans son ensemble, la clientèle américaine contribue à 1,1 point de croissance de la clientèle étrangère. Elle s'oriente massivement vers l'hôtellerie trois étoiles qui profite le plus de sa croissance. Elle est en revanche moins présente dans l'hôtellerie de luxe (5 étoiles).

La montagne pâtit des vacances de printemps plus tardives

Les deux mois de printemps sont marqués par une météo peu favorable : avril n'a connu qu'une courte embellie en milieu de mois et mai a enregistré une température en moyenne 2,3 °C inférieure à la normale et une pluviométrie 1,5 fois supérieure à la normale. Malgré cela, la fréquentation est quasiment stable sur le littoral (+ 0,2 %) et à la campagne (- 0,3 %). En ville, le faible recul de fréquentation (- 0,6 %) contribue fortement à la baisse globale (- 0,4 point) en raison du poids prépondérant du tourisme urbain dans la fréquentation hôtelière (66 % des nuitées). L'afflux de la clientèle étrangère (+ 4,9 %) n'y compense pas complètement le recul de la clientèle française (- 4,3 %). La fréquentation diminue fortement à la montagne (- 4,2 % et 0,4 point de contribution à la baisse) en raison d'un recul des clientèles française (- 3,1 %) et étrangère (- 8,0 %). Les hôtels de montagne ont pâti du décalage d'une semaine d'avril vers mai des vacances de printemps et du positionnement de la zone C (dont les franciliens font partie) en toute fin de période. La fin de saison touristique hivernale a ainsi été pénalisée, sans que la météo ne favorise un report de clientèle vers le littoral, la campagne ou la ville.

Les régions de l'Est, à nouveau favorisées

La majorité des régions sont orientées à la baisse, et plus particulièrement les régions de l'Ouest, qui enregistrent les plus forts reculs : Haute-Normandie (- 6,5 %), Centre (- 5,5 %) et Limousin (- 5,2 %) ; seules font exception les régions Pays de la Loire (+ 0,3 %) et Aquitaine (+ 3,7 %). Cette dernière est la plus forte contributrice à la croissance avec la Lorraine (+ 0,2 point chacune). Celle-ci (+ 9,7 %) bénéficie de l'afflux de la clientèle française (+ 11,9 %), lié notamment à l'attrait du centre Pompidou-Metz. La Franche-Comté (+ 3,7 %), la Corse (+ 3,6 %) et l'Alsace (+ 3,1 %) tirent également leur épingle du jeu. La baisse de fréquentation de 1,6 % de la région Île-de-France (35 % de l'ensemble des nuitées) contribue le plus fortement à la baisse (- 0,6 point) : la croissance des nuitées des touristes internationaux (+ 6,1 %) ne suffit pas à compenser la forte contraction des nuitées françaises (- 11 %).

Les hôtels classés résistent mieux à la baisse

Concernant les catégories d'hôtels, la mise en œuvre du nouveau classement des hébergements touristiques se poursuit encore après la date butoir du 23 juillet 2012. Les hôtels désormais non classés peuvent en effet toujours entreprendre les démarches pour obtenir un classement selon les nouvelles

2. Évolution régionale des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme

En %

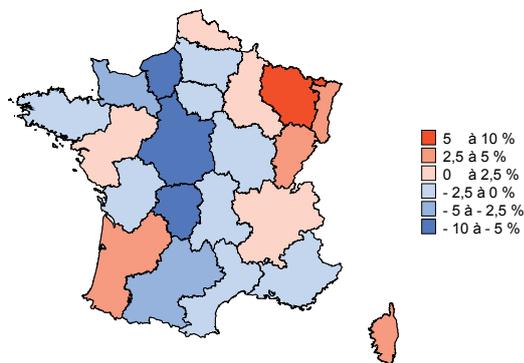
	Avril - mai 2013/ avril - mai 2012			Contribution à l'évolution totale des nuitées	Janv. à mai 2013 / janv. à mai 2012			Contribution à l'évolution totale des nuitées
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
France	-0,8	-3,0	3,2	-0,8	-0,7	-3,3	4,8	-0,7
Alsace	3,1	-1,6	10,3	0,1	2,4	-2,4	11,1	0,1
Aquitaine	3,7	5,3	-4,4	0,2	3,7	3,9	1,9	0,1
Auvergne	-1,1	1,2	-23,4	0,0	0,5	2,8	-25,2	0,0
Bourgogne	-0,2	0,1	-1,0	0,0	-0,5	-1,0	0,8	0,0
Bretagne	-2,0	-1,4	-6,0	-0,1	-2,7	-2,6	-3,6	-0,1
Centre	-5,5	-6,5	-2,1	-0,2	-5,3	-6,7	1,5	-0,1
Champagne-Ardenne	1,4	2,1	-0,5	0,0	4,2	3,8	5,9	0,1
Corse	3,6	5,1	-1,4	0,1	2,9	3,4	0,8	0,0
Franche-Comté	3,7	0,9	20,0	0,0	-0,9	-2,8	12,3	0,0
Île-de-France	-1,6	-11,0	6,1	-0,6	-1,4	-8,7	5,9	-0,5
Languedoc-Roussillon	-1,7	-2,4	1,4	-0,1	-0,9	-2,8	8,6	0,0
Limousin	-5,2	-5,1	-7,0	0,0	-4,5	-4,5	-3,7	0,0
Lorraine	9,7	11,9	1,6	0,2	6,0	8,5	-4,4	0,1
Midi-Pyrénées	-4,1	-0,1	-11,2	-0,2	-2,3	-1,5	-4,5	-0,1
Nord - Pas-de-Calais	1,8	-0,9	10,5	0,1	2,1	1,8	3,4	0,1
Basse-Normandie	-4,2	-5,9	1,6	-0,1	-5,2	-8,3	9,3	-0,1
Haute-Normandie	-6,5	-6,1	-8,3	-0,1	-5,0	-3,7	-11,3	-0,1
Pays de la Loire	0,3	-0,4	6,8	0,0	-1,0	-1,7	7,3	0,0
Picardie	-2,4	-3,8	3,5	0,0	-3,2	-3,3	-2,5	0,0
Poitou-Charentes	-0,9	-1,9	10,3	0,0	2,4	1,8	10,4	0,1
Provence - Alpes - Côte d'Azur	-0,7	-0,2	-1,5	-0,1	-2,6	-5,3	2,9	-0,3
Rhône-Alpes	1,1	0,4	3,5	0,1	1,6	0,0	6,2	0,2

Note de lecture : la contribution d'une région à l'évolution totale des nuitées est obtenue en multipliant son taux d'évolution par son poids en nuitées. En avril - mai 2013, le nombre de nuitées en Lorraine a augmenté de 9,7 % par rapport à avril - mai 2012 et la région contribue à 0,2 point de croissance. *A contrario*, le nombre de nuitées a diminué de 1,6 % en Île-de-France et la région contribue à 0,6 point de baisse.

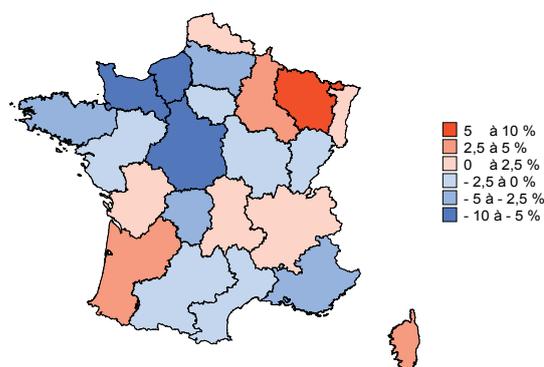
Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

Évolution du nombre de nuitées dans les régions

Avril - mai 2013/
avril - mai 2012



Janvier à mai 2013/
janvier à mai 2012



Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

3. Répartition des clientèles française et étrangère par région

En % des nuitées par région en avril et mai 2013

France	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Aquitaine	Bretagne	Midi-Pyrénées	Autres
	22,5	10,5	9,0	5,8	5,0	4,9	42,3
Étranger	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Alsace	Nord - Pas-de-Calais	Autres
	56,5	11,9	4,7	4,1	3,7	2,1	17,0
Europe	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Alsace	Nord - Pas-de-Calais	Autres
	48,1	12,9	5,6	5,2	4,9	3,0	20,3
Royaume-Uni	Île-de-France	PACA	Nord - Pas-de-Calais	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Basse-Normandie	Autres
	50,4	11,2	6,2	5,6	4,2	2,6	19,8
Italie	Île-de-France	PACA	Midi-Pyrénées	Rhône-Alpes	Alsace	Languedoc-Roussillon	Autres
	46,8	17,0	13,5	4,4	3,7	2,8	11,8
Espagne	Île-de-France	Midi-Pyrénées	PACA	Aquitaine	Rhône-Alpes	Languedoc-Roussillon	Autres
	60,1	8,8	6,9	4,5	3,5	3,5	12,7
Allemagne	Île-de-France	PACA	Alsace	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Bourgogne	Autres
	42,5	14,9	10,4	5,2	3,8	3,0	20,2
Belgique	Île-de-France	Alsace	Rhône-Alpes	PACA	Nord - Pas-de-Calais	Bourgogne	Autres
	31,1	9,0	8,3	7,9	6,5	4,6	32,6
Amérique	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Aquitaine	Basse-Normandie	Autres
	72,0	10,8	2,7	2,0	2,0	1,9	8,6
Asie et Océanie	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Bourgogne	Midi-Pyrénées	Centre	Autres
	74,8	8,9	3,2	2,1	1,9	1,7	7,6

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

4. Évolution et poids des nuitées par type d'espace

En %

	Évolution des nuitées avril - mai 2013/ avril - mai 2012			Poids des nuitées (avril - mai 2013)	Évolution des nuitées janvier à mai 2013/ janvier à mai 2012			Poids des nuitées (janvier à mai 2013)
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
Littoral	0,2	0,2	0,3	17,0	-0,8	-2,1	3,4	14,0
Montagne	-4,2	-3,1	-8,0	10,5	-1,6	-1,8	-1,0	14,0
Rural	-0,3	0,0	-1,5	6,4	1,1	0,4	4,2	5,6
Urbain	-0,6	-4,3	4,9	66,2	-0,7	-4,4	5,8	66,4
Ensemble	-0,8	-3,0	3,2	100,0	-0,7	-3,3	4,8	100,0

Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

5. Évolution des chambres offertes, des nuitées et du taux d'occupation, par catégorie d'hôtels

En %

Catégorie d'hôtels	Chambres d'hôtels offertes			Nuitées			Taux d'occupation				
	Évolution		Répartition	Évolution		Répartition	Avril-mai	Évolution		Janv.	Évolution
	avril - mai 2013/ avril - mai 2012	janv. à mai 2013/ janv. à mai 2012	avril - mai 2013	avril - mai 2013/ avril - mai 2012	janv. à mai 2013	janv. à mai 2013/ janv. à mai 2012	2013	avril - mai 2013/ avril - mai 2012	à mai 2013	janv. à mai 2013/ janv. à mai 2012	avril - mai 2013/ avril - mai 2012
1 étoile	2,0	1,1	6,2	-0,5	6,4	0,2	64,5	-1,7	60,0	-1,2	
2 étoiles	2,6	2,5	18,4	-0,1	18,3	0,3	55,1	-0,9	50,9	-1,3	
3 étoiles	2,3	2,0	35,2	-1,0	34,7	-0,9	60,2	-1,0	55,7	-1,5	
4 étoiles	1,8	1,4	18,1	1,1	18,2	2,4	65,6	0,0	59,5	0,0	
5 étoiles	-1,1	-1,7	3,0	-0,2	3,0	-0,9	64,5	1,4	58,6	0,3	
Total classés	2,1	1,8	80,9	-0,3	80,7	0,2	60,5	-0,8	55,7	-1,0	
Non classés*	-2,7	-4,0	19,1	-3,0	19,3	-4,4	54,8	-0,1	51,5	-0,7	
Ensemble	1,1	0,5	100,0	-0,8	100,0	-0,7	59,3	-0,6	54,9	-0,9	

* Seuls figurent ici les hôtels non classés qui appartenaient précédemment au champ de l'enquête (hôtellerie indépendante anciennement classée et hôtellerie de chaîne).
Source : EFH, Insee, Dgcis, partenaires territoriaux.

normes. Au 10 juillet 2013, 12 535 hôtels ont intégré le nouveau classement, représentant 73 % des hôtels pour 82 % des chambres.

Sur le bimestre avril - mai 2013, les hôtels classés rassemblent 81 % des nuitées. Toutes les catégories enregistrent une baisse de fréquentation (- 0,3 % en moyenne) sauf les 4 étoiles où la fréquentation progresse (+ 1,1 %). Le recul est plus prononcé pour les hôtels non classés (- 3,0 %). En termes de taux d'occupation, seuls les hôtels 5 étoiles enregistrent une hausse (+ 1,4 point).

■ Le taux d'occupation diminue

Sur le bimestre avril - mai 2013, le taux d'occupation des hôtels, qui rapporte le nombre de chambres occupées au nombre de chambres offertes, atteint 59,3 %, en baisse de 0,6 point par rapport au même bimestre de l'an passé. Les hôtels de chaînes ont un taux d'occupation supérieur à celui des hôtels indépendants (66,1 % contre 54,1 %). Dans les deux cas, le taux faiblit (- 0,6 point pour les chaînes et - 0,5 point pour les indépendants). Cela s'explique pour les hôtels de chaînes par une hausse du parc de chambres supérieure à celle de l'occupation. Pour les hôtels indépendants, la fréquentation baisse tandis que l'offre augmente.

■ Séverine FRANCASTEL

Pour en savoir plus :
Consultez la rubrique « Études et statistiques » du site
www.dgcis.gouv.fr

Source

L'enquête de fréquentation hôtelière (EFH) est conduite mensuellement auprès des établissements hôteliers, de chaînes ou indépendants. L'enquête est réalisée en partenariat entre l'Insee et la Dgcis, et bénéficie dans les régions d'une extension d'échantillon, financée par les acteurs locaux du tourisme. Cette publication est établie à partir des résultats consolidés de l'enquête, disponibles 40 jours après la fin du mois enquêté.

Le nouveau classement des hébergements touristiques

La loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit de nouvelles normes de classement pour les hébergements touristiques, en particulier pour les hôtels de tourisme, et renouvelle les catégories de classement, avec la création de la catégorie 5 étoiles et la suppression des catégories 0 étoile et 4 étoiles luxe. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012. Les établissements n'ayant pas obtenu de nouveau classement et qui appartenaient précédemment au champ de l'enquête (hôtellerie classée et hôtellerie de chaîne non classée) sont enregistrés comme non classés. Les demandes d'adhésion au nouveau classement ayant été nombreuses en 2012, y compris après la date butoir, les évolutions présentées ici sont calculées selon la catégorie de l'établissement au 1^{er} mai 2013.

La redéfinition des espaces touristiques nationaux...

En janvier 2013, les espaces touristiques nationaux (ETN) ont été mis à jour. Pour élaborer ce zonage d'études, l'Insee recoupe des informations provenant de plusieurs sources : le classement en unités urbaines pour la densité de population et plusieurs zonages de projet (loi littoral, loi montagne...). On obtient ainsi une partition exhaustive du territoire national entre le littoral, la montagne, le rural et l'urbain, selon des critères objectifs et harmonisés. La mise à jour des ETN se traduit par un poids plus important de l'espace montagne, qui englobe désormais une partie de la plaine contiguë, précédemment considérée comme de l'espace rural.

... a nécessité une réropolation des résultats de l'enquête

Les ETN constituent un des critères de stratification de l'EFH, pour élaborer son échantillon et redresser ses résultats. Aussi, n'est-il plus possible de comparer les résultats 2013 avec ceux de 2012, tels qu'ils étaient calculés précédemment (rupture de série). Afin de disposer d'une série permettant de calculer des évolutions 2013/2012 cohérentes, l'Insee a réropolé les données 2012 selon la nouvelle définition des ETN.

Directeur de la publication Pascal Faure

Rédacteur en chef
François Magnien
Secrétaire de rédaction
Gilles Pannetier
Composition par PAO
Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

Direction générale de la compétitivité,
de l'industrie et des services